

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

RC 449-B-P
Prilly, route du Mont

En raison de la rupture d'une canalisation dans le centre de Prilly (route du Mont), le tronçon de la route cantonale N° 449-B-P, compris entre l'intersection avec l'avenue de la Vallombreuse et l'intersection avec la route de Cery, est interdit à toute circulation (OSR 2.01) :

du mardi 22 septembre 2026
jusqu'à nouvel avis

Une déviation sera mise en place et signalée sur l'itinéraire Prilly – Jouxten-Mézery – Romanel-sur-Lausanne- Cheseaux-sur-Lausanne - Lausanne, dans les deux sens de circulation.

La Direction générale de la mobilité et des routes vous remercie par avance pour votre compréhension et votre collaboration. Elle invite l'ensemble des usagères et usagers à faire preuve de prudence à l'approche du chantier et à se conformer à la signalisation mise en place.

**Direction générale de
la mobilité et des routes**
Division – Entretien

Destinataires

- Communes de Cheseaux-sur-Lausanne, Jouxten-Mézery, Lausanne, Prilly, Romanel-sur-Lausanne
- OTP-Blécherette, Gendarmerie Renens, le Mont-sur-Lausanne
- Police locale
- ECA, SDIS
- Transports publics
- DGMR - Région Centre
- Viasuisse
- Urgences Santé Vaud
- SAN -Transports Spéciaux
- Bureau des manifestations

